

2018

RAPPORT ANNUEL

Association Fribourgeoise de l'Industrie des Graviers et du Béton (AFGB)



Sommaire

Rapport du Président	4
Séances et commissions de l'association	6
Assemblée extraordinaire d'automne	7
Mutations des membres	9
Relations permanentes avec l'association	9
Organisation de l'association (comité, administration)	10
Comptes de pertes et profits 2018	11
Bilan au 31.12.2018	12
Rapport des vérificateurs	13
Liste des membres	14

Rapport du Président



En relisant mon rapport de l'année 2017, je m'aperçois que les choses évoluent très lentement et c'est un euphémisme. En effet, actuellement, les problèmes sont exactement les mêmes qu'il y a une année.

Aujourd'hui, les directives d'application de l'OLED ne sont pas encore sorties, le problème du recyclage n'est pas réglé et le Plan directeur cantonal, malgré nos remarques, n'apporte aucune solution au niveau de la planification des gravières.

Pourtant, la situation du marché est malgré tout satisfaisante et les différents chantiers du canton sont alimentés en gravier et béton, les déblais sont évacués et les déchets sont recyclés. Je ne peux cependant éviter de ressentir un certain malaise et me poser certaines questions :

- ✓ Est-ce que tous les matériaux recyclés respectent les normes fixées par les ordonnances ?
- ✓ Combien de graviers proviennent de l'extérieur du canton au prix de distances de transports importantes ?
- ✓ Toutes les centrales à béton de chantier sont-elles soumises aux mêmes exigences que nos centrales fixes ?
- ✓ Combien de décharges sauvages ou prétendument « agricoles » ?
- ✓ Tous les déchets sont-ils éliminés correctement ?

Exemples tirés de chantiers fribourgeois :



*Remise en état
de qualité*



*Epandage de fraisat
bitumineux frauduleux*



*Dépôt sauvage de matériaux
bitumineux et autres*



*Sonneur à
ventre jaune*

Il est évident que les problèmes environnementaux sont et seront les problèmes majeurs que nous devons résoudre ces prochaines années. Par ailleurs, nous constatons également que les réserves de matériaux graveleux traditionnels se font de plus en plus rares d'une part du fait de leur épuisement mais aussi parce qu'ils sont de plus en plus difficiles à exploiter en raison d'un conflit avec d'autres utilisations du territoire : territoire bâti, agriculture, forêts notamment. Je suis tout à fait d'accord que nous devons respecter la nature et économiser nos ressources en matières premières, c'est même primordial.

Il ne faut pas oublier que directement ou indirectement nous sommes les principaux pourvoyeurs des entreprises de construction des bâtiments et des infrastructures vitales pour notre société.

Il est donc essentiel que la planification cantonale permette très rapidement le déblocage de nouveaux sites d'exploitation si nous voulons garder le contrôle de cet approvisionnement. Nous devons aussi proposer des solutions pour trouver d'autres alternatives telles qu'une utilisation des matériaux de second choix, exploitation de roches concassées, optimisation du recyclage des matériaux notamment. Par contre, il faut que ces solutions puissent être appliquées et que la législation et les normes soient établies en conséquence.

Toutefois, les mesures qu'on nous impose doivent être applicables si on veut qu'elles soient efficaces, et surtout des contrôles efficaces doivent être mis en place. Nous avons également participé à l'élaboration des normes et directives qui nous concernent. Notre savoir-faire et notre expérience nous permettent d'apporter des solutions pragmatiques. Cela paraît tout de même aberrant que la VSS ne soit même pas partie prenante dans l'élaboration des directives d'utilisation des graviers recyclés.

Le Plan directeur cantonal d'aménagement du territoire a reçu l'aval des autorités fédérales, malheureusement il ne contient pas d'élément permettant la planification cantonale des sites d'exploitation des matériaux. Le PSEM n'a toujours pas évolué. Il est urgent que ce dossier soit mis sur la table le plus rapidement possible. Le comité va s'y employer.

Nous nous sommes rencontrés dernièrement avec nos collègues des autres associations romandes. Nous nous sommes aperçus qu'ils rencontrent les mêmes problèmes que nous. Par contre, nous estimons qu'il est nécessaire qu'une coordination efficace soit mise en place au niveau politique pour coordonner l'application des directives qui nous concernent.

Les points que je viens de traiter ont été abordés lors des rencontres que nous avons eues avec MM. les Conseillers d'Etat Steiert et Castella. Nous avons été entendus et des groupes de travail vont être mis en place pour trouver des solutions à ces différents problèmes.

En guise de conclusion, je m'aperçois que notre activité a tendance à évoluer dans la mesure où si l'exploitation et le traitement de gravier restent notre activité principale, nous avons de plus en plus à gérer le traitement des déchets, que ce soit pour le recyclage ou la mise en décharge. C'est à mon avis une évolution inéluctable à laquelle nous devons nous adapter.

Pour information, en 2018 votre comité a eu l'occasion de se rencontrer lors de :

- ✓ 11 séances ordinaires
- ✓ 9 séances de commission diverses
- ✓ une rencontre avec M. le Conseiller d'Etat Steiert
- ✓ une rencontre avec M. le Conseiller d'Etat Castella
- ✓

Enfin je ne saurais terminer sans vous dire un grand merci :

- ✓ Tout d'abord à vous tous les membres de notre association pour votre confiance et votre appui
- ✓ A mes collègues du comité pour votre engagement
- ✓ A Martin Weder et à l'ASGB pour son appui et le travail qui est fait au niveau suisse.
- ✓ A la FFE et à son Président Jean-Luc Schouwey et à son Directeur Jean-Daniel Wicht pour leur soutien et pour l'excellente collaboration que nous avons toujours eue.
- ✓ Enfin à Sylvie Bardy pour son soutien et l'efficacité de son travail, sans oublier les autres collaboratrices et collaborateurs de la FFE qui l'ont aidée dans sa tâche.

*Luc Pasquier, Président
(jusqu'en décembre 2018)*

Séances et commissions de l'association

L'Assemblée ordinaire de printemps



Le 21 juin 2018, les participants ont eu le plaisir de visiter la Gravière de Grands-Champ à Farvagny. Le Président de l'AFGB, Luc Pasquier, a ensuite officiellement ouvert l'assemblée au Restaurant du Lion d'Or à Farvagny. Il a débuté son rapport en soulignant les points importants, il s'agit de deux dossiers qui sont essentiels pour notre industrie.

- ✓ Le Plan directeur cantonal :
Lors de la procédure de consultation, nous avons fait nos remarques et émis plusieurs propositions. Malheureusement, elles n'ont pas été prises en considération. Nous sommes conscients que les gravières et les activités liées ne représentent qu'une part très minoritaire de l'ensemble de la planification cantonale. Nous sommes cependant inquiets, car les réserves actuellement autorisées ne garantissent l'approvisionnement en gravier indigène au plus pour les dix prochaines années.
- ✓ L'application de l'OLED :
Malgré qu'elle soit entrée en vigueur le 1 janvier 2016, les directives d'application ne sont toujours pas connues. Deux éléments de cette ordonnance nous concernent particulièrement : les décharges et le recyclage des matériaux de démolition. Si, pour les décharges, nous pouvons vivre avec les anciennes règles, nous devons constater qu'en ce qui concerne le recyclage la situation laisse très fortement à désirer. D'une part, nous pensons qu'une quantité importante de matériaux de bonne qualité sont gaspillés et d'autre part, sous la pression des délais et des prix, les règles pour une utilisation correcte ne sont absolument pas respectées, par ex. l'utilisation des anciens revêtements routiers. Le recyclage des matériaux doit permettre d'économiser de précieux graviers naturels, nous attendons des directives suffisamment souples pour permettre une utilisation maximale de ces produits. Il est également nécessaire de mettre en place un système de contrôle efficace, en premier lieu par une déclaration d'utilisation de ces matériaux au moment de l'attribution des travaux.

Le Président, Luc Pasquier cède ensuite la parole à Monsieur le Conseiller d'Etat Jean-François Steiert qui transmet des informations très intéressantes concernant la révision du Plan directeur cantonal.

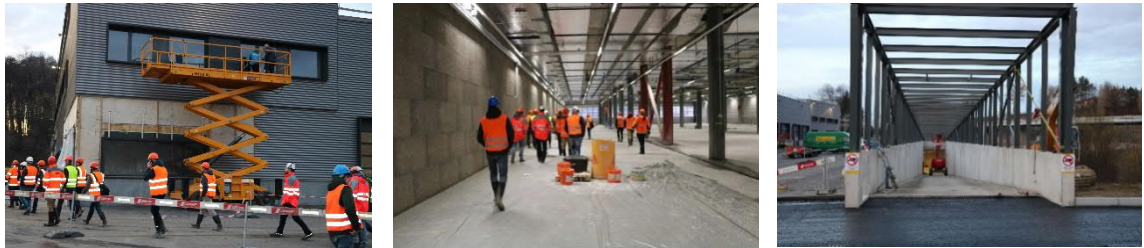
Luc Pasquier, annonce ensuite que nous avons reçu la démission de M. Laurent Guillet au sein du comité, il s'est excusé pour l'assemblée, toutefois il a été remercié lors de sa dernière séance. Afin de le remplacer, nous avons reçu 4 candidatures, l'assemblée a procédé au vote à bulletin secret et c'est Mme Paola Schafer, de l'entreprise Grisoni-Zaugg qui a été élue par acclamation. Nous la remercions et la félicitons chaleureusement.



En conclusion, le Président remercie toutes les organisations et les personnes dont l'appui est indispensable au bon fonctionnement de notre association. L'assemblée est suivie d'un apéritif ainsi que d'un repas en commun.

L'Assemblée extraordinaire d'automne

Le 29 novembre 2018, les membres de l'AFGB ont pu visiter le chantier des TPF à Givisiez.



Après la visite de chantier, quelques 30 personnes ont pris part à l'assise de l'assemblée générale extraordinaire qui s'est déroulée à l'Auberge de Léchelles.

Le Président, Luc Pasquier a souhaité la bienvenue aux participants et a ouvert officiellement la séance. Puis il a cédé la parole à la secrétaire, Sylvie Bardy qui a présenté brièvement le budget 2019. Ensuite, ce fut le point concernant les mutations au sein du comité. En effet, notre Président, Luc Pasquier a décidé de quitter ses fonctions, au sein de notre association, ceci avec effet au 31 décembre 2018. Etant donné qu'il est depuis plus d'une année à la retraite, il s'est aperçu qu'il a de plus en plus de peine à « rester dans le bain », de ce fait, il a décidé de laisser sa place à des forces nouvelles.



L'AFGB a profité de l'occasion pour le remercier de sa précieuse collaboration au sein de l'association durant de nombreuses années. Gérald Rebetez, Vice-Président lui a remis un présent et l'a nommé membre d'honneur, tout en lui souhaitant bon vent pour la suite. Le comité se constituera par lui-même lors de sa prochaine séance, il nommera un nouveau Président à ce moment-là et sa nomination sera ratifiée officiellement par l'assemblée du mois de juin 2019.



Comme nous l'avions mentionné dans la convocation à l'Assemblée, si quelqu'un était intéressé à rejoindre le comité, il était prié de s'annoncer au secrétariat de l'AFGB. Nous avons reçu une seule candidature, il s'agit de Laurent Pasquier, actuel Directeur de JPF Gravières SA. Il s'est présenté brièvement lors de l'assemblée et a été nommé par acclamations nouveau membre au sein du comité de l'AFGB. Nous le remercions vivement de son intérêt et lui souhaitons la bienvenue au sein du comité de l'AFGB.

Luc Pasquier, Président donne connaissance de son rapport 2018 (voir page 4 du présent rapport annuel) puis il cède la parole à Philippe Peiry, Président du Groupe de travail OLED ainsi qu'à Martin Weder, Directeur de l'ASGB.

Suite à cette partie informative, l'assemblée a été clôturée par le Président qui a ensuite invité les participants à l'apéritif ainsi qu'à un repas en commun.

Comité

Le comité a siégé à 9 reprises en 2018, pour traiter les sujets importants de l'association :



- PSEM
- OLED
- Mise en consultation du Plan directeur cantonal
- Plan cantonal de gestion des déchets

Autres séances 2018

11.01.18	Comité de constructionfribourg
23.03.18	Séminaire de Jongny
03.05.18	Comité de constructionfribourg
07.05.18	Conférence des Présidents et Directeurs
08.05.18	Assemblée générale de l'ASGB
06.06.18	Assemblée générale ordinaire de la FFE
21.06.18	Assemblée générale ordinaire de l'AFGB
06.09.18	Comité de constructionfribourg
10.10.18	Assemblée générale de constructionfribourg
22.11.18	Comité de constructionfribourg
15.11.18	Rencontre annuelle des associations romandes
29.11.18	Assemblée générale extraordinaire de l'AFGB
06.12.18	Assemblée générale extraordinaire de la FFE

Futures séances agendées

21.11.19	Rencontre avec les Députés du Grand Conseil fribourgeois
28.11.19	Assemblée générale de l'AFGB
11.06.21	Assemblée générale de l'ASGB à Fribourg



Mutations des membres

Admissions

Nous n'avons enregistré aucune admission en 2018.

Démissions

Nous n'avons enregistré aucune démission au 31 décembre 2018.



Relations permanentes avec l'association

- Association Suisse de l'Industrie des Graviers et du Béton (ASGB), Berne
- Groupement Romand des Associations du Gravier et du Béton
- Association Suisse de Surveillance de Matériaux de Construction Pierreux (ASMP), Berne
- Commission d'Inspectorat de l'ASGB
- Direction de l'Aménagement, de l'Environnement et des Constructions (DAEC),
- Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs (FFE)
- Union Patronale du Canton de Fribourg (UPCF)
- Constructionfribourg (CF)
- Chambre de Commerce et d'Industrie du canton de Fribourg (CCIF)

Organisation de l'association 2018

Comité

Nom, prénom	Rôle	Membre depuis	Réélu	Jusqu'en
Luc Pasquier JPF Gravières SA 1630 Bulle	Président	24 novembre 2009	2017	Fin décembre 2018
Gérald Rebetz Vigier Béton Romandie SA 1734 Tinterin	Vice-président	19 juin 2007	2017	2020
Laurent Guillet Holcim (Suisse) SA 1580 Avenches	Membre	28 juin 2017	2017	Fin mars 2018
Laurent Pasquier JPF Gravières SA 1630 Bulle	Membre	1 ^{er} janvier 2019	2018	2020
Philippe Peiry Antiglio SA 1709 Fribourg	Membre	21 novembre 2012	2017	2020
Jean-Noël Rubin Sables et Graviers Tuffière SA 1730 Ecuwillens	Membre	25 juin 2014	2017	2020
Paola Schafer Grisoni-Zaugg SA 1628 Vuadens	Membre	21 juin 2018	2018	2020

Administration

Nom, prénom	Poste	Depuis	N° téléphone
Sylvie Bardy Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs Rte André Piller 29 1762 Givisiez	Secrétaire	1 ^{er} février 2017	+41 26 460 80 20
Roger Mollard Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs Rte André Piller 29 1762 Givisiez	Comptable	1er janvier 2011	+41 26 460 80 22

Comptes pertes et profits 2018

No de compte	Produits	Comptes 2017	Comptes 2018
3000	Cotisations des membres	25'677.00	25'546.00
3001	Cotisations libres	4'800.00	4'800.00
3200	Intérêts bancaires et CCP	0.18	0.17
3250	Dividendes s/actions et parts	98.55	109.55
3260	Bénéfice s/titres non réalisé	1'395.00	0.00
Total des produits		31'970.73	30'455.72

No de compte	Charges	Comptes 2017	Comptes 2018
4360	Matériel de bureau	0.00	0.00
4361	Frais de port	195.35	204.65
4362	Téléphone	604.20	453.75
4364	Photocopies	139.65	250.40
4365	Frais bancaires et CCP	271.35	261.70
4368	Frais de secrétariat	8768.25	5'772.70
4371	Indemnités	5'912.00	6'890.00
4372	Cotisations aux associations	2'659.00	2'655.85
4374	Sortie des membres	0.00	0.00
4375	Frais AG et comité	6'612.10	6'568.35
4377	Frais juridiques	0.00	0.00
4379	Site pédagogique	300.00	300.00
4380	Frais divers	108.00	859.20
4510	Attrib. provision pertes s/titres	0.00	0.00
4520	Attrib./dimin. prov. gr. de travail OLED	3'000.00	-3000.00
4530	Attrib. provision perte s/débiteurs	0.00	0.00
4540	Provision site internet AFGB	0.00	3'000.00
4550	Provision rencontre avec les Députés	0.00	5'000.00
4601	Perte s/titres non réalisés	0.00	1'003.00
Total des charges		28'569.90	30'219.60
Résultat		Comptes 2017	Comptes 2018
Total produits		31'970.73	30'455.72
Total charges		28'569.90	30'219.60
Bénéfice / Perte		3'400.83	236.12

Bilan au 31.12.2018

No de compte	Actifs	31.12.2017	31.12.2018
1000	Caisse	460.10	140.35
1010	Compte postal 17-2144-6	25'250.71	31'770.56
1020	Compte épargne CS 902684-40	1'722.86	1'630.88
1100	Débiteurs cotisations	0.00	0.00
1400	Titres Crédit Suisse	38'110.00	37'107.00
Total des actifs		65'543.67	70'648.79

No de compte	Passifs	31.12.2017	31.12.2018
2000	Fournisseurs	710.00	630.00
2300	Passifs transitoires	120.00	69.00
2600	Provision pour frais juridiques-dossiers	4'000.00	4'000.00
2610	Provision pertes s/titres	5'000.00	5'000.00
2620	Provision Groupe de travail OLED	11'000.00	8'000.00
2630	Provision pertes s/débiteurs	1'000.00	1'000.00
2640	Provision site internet AFGB	0.00	3'000.00
2650	Provision rencontre avec les Députés	0.00	5'000.00
2800	Capital propre	40'312.84	43'713.67
	Bénéfice exercice 2018	3'400.83	236.12
Total des passifs		65'543.67	70'648.79

Commentaires

Les frais de secrétariat ont quelque peu diminué. Au total, les produits se montent à CHF 30'455.72. Le total des charges s'élève à CHF 30'219.60.

Les comptes de l'association, pour l'exercice 2018, clôturent avec un bénéfice de CHF 236.12 après la création de provisions pour des prestations extraordinaires. En effet, nous avons créé une provision pour le site internet AFGB de CHF 3'000.-- et une provision pour la rencontre avec les Députés de CHF 5'000.00. De plus, nous avons diminué à Fr. 8'000.--, la provision pour le groupe de travail OLED qui était auparavant à Fr. 11'000.-- et qui est au 31 décembre 2018 à Fr. 8'000.--.

En ce qui concerne le bilan, au 31 décembre 2018, avec les liquidités, les débiteurs et les titres, le total de l'actif se monte à CHF 70'648.79. Le capital propre était de CHF 40'312.84 (sans compter le bénéfice à la fin 2018), le capital a légèrement augmenté par rapport à l'année passée, il est maintenant de CHF 43'713.67.

Rapport des vérificateurs

Mesdames, Messieurs,

Conformément à l'article 18 des statuts de notre association et au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé à la vérification des comptes arrêtés au 31 décembre 2018.

Après différents contrôles, nous avons constaté que :

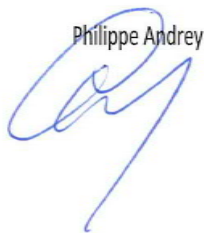
- Le bilan et le compte de pertes et profits concordent parfaitement avec la comptabilité
- La comptabilité est tenue avec soin et exactitude
- L'exercice 2018 enregistre un bénéfice de *Fr. 236.12*
- Le capital de l'AFGB s'élève dorénavant à *Fr. 43'949.79*

Nous avons eu l'occasion de constater l'existence de la fortune. Nous avons contrôlé les recettes et les dépenses d'après les pièces justificatives.

Nous proposons donc à l'assemblée d'approuver les comptes et de donner décharge à la secrétaire et au caissier.

Les vérificateurs

Philippe Andrey



Jean-Marie Wicht



Givisiez, 11 avril 2019

Liste des membres AFGB

	Raison sociale	Numéro postal et localité	Téléphone
1	A. & A. Kolly SA	1634 La Roche	+41 (26) 413 21 17
2	André Repond SA	1637 Charmey	+41 (26) 927 55 55
3	Antiglio SA	1709 Fribourg	+41 (26) 426 51 11
4	Bersier SA Gravière de Ménières	1754 Avry-sur-Matran	+41 (26) 470 21 79
5	Béton Centre SA	1630 Bulle 1	+41 (26) 919 72 72
6	Béton Frais Gruyère SA	1580 Avenches	+41 (26) 850 08 00
7	CSD Ingénieurs SA	1762 Givisiez	+41 (26) 460 74 74
8	E. Bühler & Fils SA	2074 Marin-Epagnier	+41 (32) 756 11 22
9	Frei Fördertechnik AG	3113 Rubigen	+41 (31) 720 56 56
10	Fribeton SA	1709 Fribourg	+41 (26) 426 54 55
11	Geolina SA	1700 Fribourg	+41 (26) 424 80 52
12	Geotest SA	1762 Givisiez	+41 (26) 424 74 20
13	GF Gravières Fribourg SA	1701 Fribourg	+41 (26) 484 80 00
14	Gilbert Brodard et Fils SA	1634 La Roche	+41 (26) 413 92 20
15	Gravière de Châtillon SA	1630 Bulle 1	+41 (26) 919 72 72
16	Grisoni-Zaugg SA	1630 Bulle 1	+41 (26) 913 12 55
17	H. Grandjean Fils SA	1667 Enney	+41 (26) 921 24 56
18	Holcim Granulats et Bétons SA	1580 Avenches	+41 (58) 850 06 80
19	Jean Weibel SA	3018 Bern	+41 (31) 990 53 56
20	JPF Gravières SA	1630 Bulle 1	+41 (26) 919 72 72
21	Kiesgrube Benewil GmbH	1715 Alterswil	+41 (26) 494 24 55
22	Kiesgrube Waldegg AG	1715 Alterswil	+41 (26) 494 24 55
23	Kieswerk Kiemy AG	3186 Düringen	+41 (26) 492 98 85
24	Laboroute SA	1564 Domdider	+41 (26) 676 92 60
25	Liebherr Machines SA	1306 Daillens	+41 (21) 863 60 00
26	Macheret Fils SA	1695 Estavayer-le-Gibloux	+41 (26) 411 18 67
27	Raemy AG	1716 Oberschrot / Plaffeien	+41 (26) 419 12 47
28	Roger Rime SA	1637 Charmey	+41 (26) 927 22 53
29	Sables et Graviers Tuffière SA	1725 Posieux	+41 (26) 409 72 62
30	Savary Béton Frais et Gravières SA	1483 Vesin	+41 (26) 665 95 95
31	Vigier Béton Romandie SA	1734 Tinterin	+41 (26) 418 12 88



Illustrations :
Membres du comité de l'AFGB